

Evaluations statistiques

Statistiques annuelles 2012, analyse pour l'ensemble de la Suisse



08.01.2013

Centre national de prestations, Ernst Basler + Partner AG, Zollikerstrasse 65, 8702 Zollikon

Evaluations statistiques, Statistiques annuelles 2012, analyse pour l'ensemble de la Suisse

Remarques préliminaires

Lancé avec succès le 4 janvier 2010, le Programme Bâtiments durera dix ans. Il se compose de deux volets:

- **Part A:** Un volet national commun à l'ensemble de la Suisse et qui subventionne des mesures d'assainissement énergétique portant sur l'enveloppe des bâtiments. Cette partie du programme dispose d'un montant maximum de 133 millions de francs par an provenant de la taxe sur le CO₂.
- **Part B:** Des programmes supplémentaires cantonaux, pour la promotion des énergies renouvelables, la récupération de chaleur et l'amélioration des installations techniques des bâtiments. Ce second volet du programme dispose d'un montant maximum de 67 millions de francs par an provenant de la taxe sur le CO₂, que les cantons doivent compléter par un montant au moins équivalent. Les subventions cantonales supplémentaires diffèrent d'un canton à l'autre.

Ce rapport contient diverses évaluations statistiques liées exclusivement au volet national (enveloppe du bâtiment).

Principaux résultats

En 2010, au cours de la première année d'activité, les subventions accordées dépassaient le montant maximal de 133 millions de francs annuellement disponible. Pour garantir des liquidités suffisantes pendant les dix ans que durera le programme et optimiser son effet en matière d'émissions de CO₂, la Confédération et les cantons ont procédé à des adaptations du programme en 2011 et en 2012. Lors de l'adaptation effectuée en 2012, la subvention pour le remplacement de fenêtres a été réduite, passant de 40 à 30 francs par mètre carré. De plus, le remplacement des fenêtres ne donne droit à une subvention que si les surfaces de façade ou de toit qui les entourent sont elles aussi assainies. La subvention pour les isolations vers l'extérieur (mur, toit, sol) a elle aussi été baissée de 40 à 30 francs, alors que celle pour les isolations contre des locaux non chauffés est passée de 15 à 10 francs. Le montant minimal de la subvention a été maintenu à 3'000 francs, comme c'était déjà le cas l'année précédente.

L'essentiel des statistiques annuelles 2012 en un coup d'œil:

- En 2012, 13'230 demandes ont été déposées, représentant un montant total de 175,9 millions de francs. 15'567 demandes ont été subventionnées, pour un montant total de 174,2 millions de francs. Grâce à l'adaptation du programme, le nombre de demandes déposées a nettement baissé, comme cela avait déjà été le cas en 2011. Le montant de subventions des demandes déposées a également diminué d'environ 60 millions de francs.
- Les subventions versées en 2012 ont permis d'assainir énergétiquement une surface totale de quelque 4'426'000 mètres carrés, dont 550'000 mètres carrés de fenêtres, près de 1'833'700 mètres carrés de toitures et près de 1'500'000 mètres carrés de murs extérieurs. Les surfaces énergétiquement assainies ont nettement augmenté par rapport à l'année précédente.
- L'assainissement des toits représente le poste le plus important. Fait nouveau par rapport à l'année précédente, le montant des subventions versées pour l'isolation des murs extérieurs s'est avéré supérieur à celui versé pour le remplacement des fenêtres.

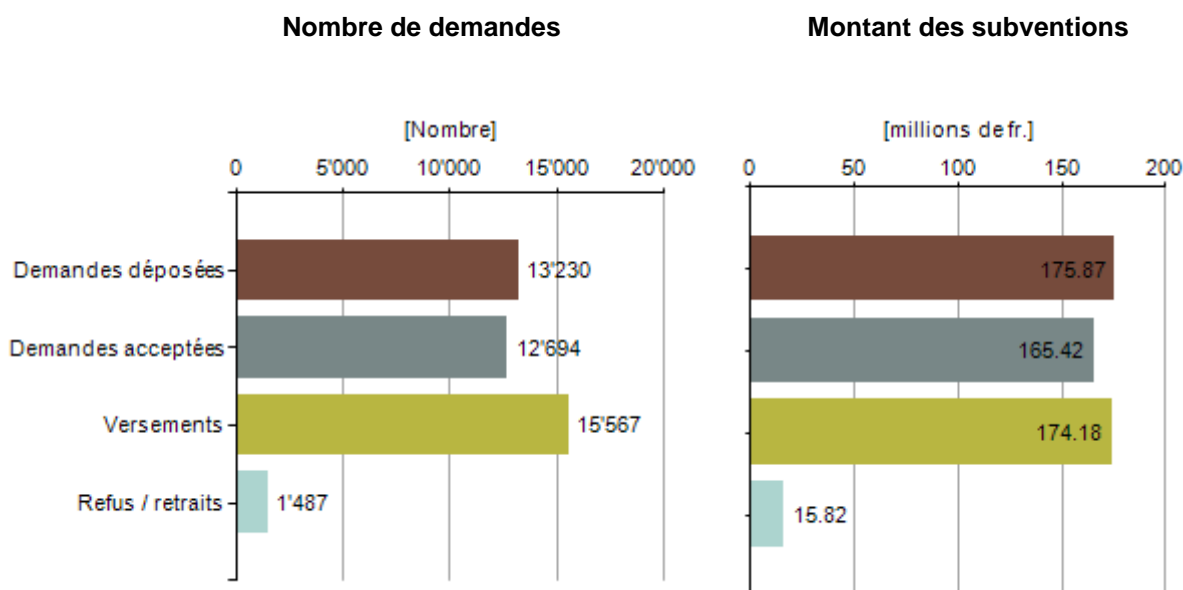
Nombre et montant des demandes

Aperçu général pour l'ensemble de la Suisse

Aperçu

Année 2012, Suisse

La majeure partie des versements effectués en 2012 concernent des demandes déposées les années précédentes. Parmi les demandes acceptées, un certain nombre d'entre elles avaient également déjà été déposées en 2010/2011.



	Nombre de demandes	Montant des subventions, en millions de fr.	Subvention moyenne par demande, en fr.
Demandes déposées	13'230	175.87	13'293
Demandes acceptées	12'694	165.42	13'031
Versements	15'567	174.18	11'189
Refus / retraits	1'487	15.82	10'637

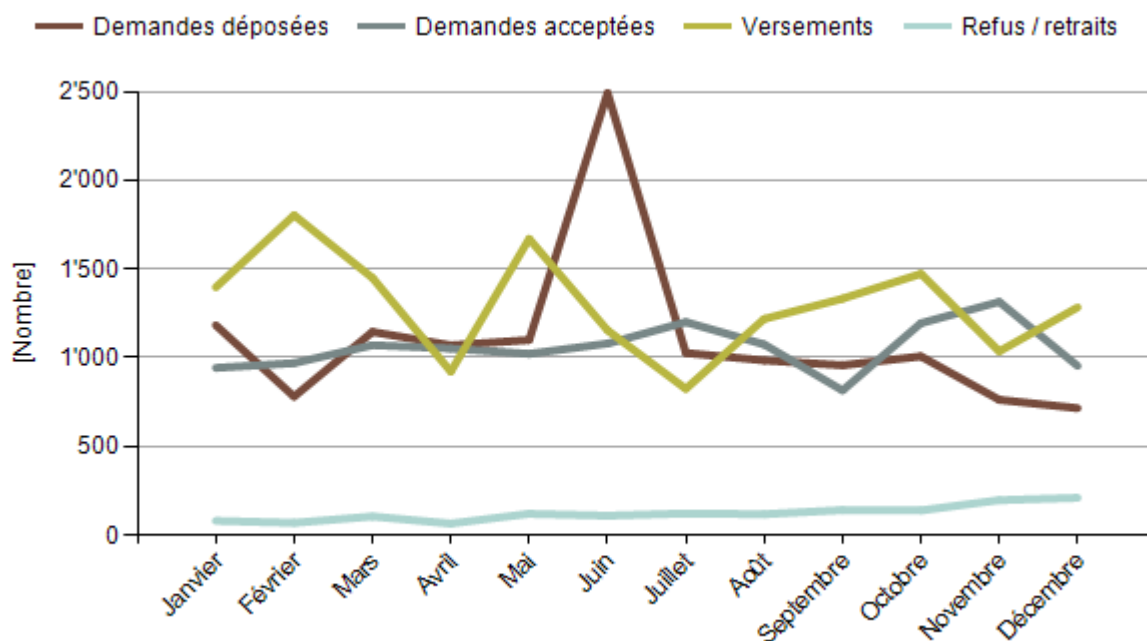
En 2010, 29'300 demandes avaient été déposées et 21'900 en 2011. Grâce aux adaptations du programme, le nombre des demandes a nettement baissé au cours de l'année 2012, passant à 13'230. Le montant de subventions des demandes a également diminué, passant de 235 millions de francs en 2011 à 176 millions de francs.

Le nombre des versements effectués a diminué, passant de 20'000 en 2011 à un peu plus de 15'000. Le montant des subventions versées en 2012 est en revanche un peu plus élevé qu'en 2011. Cela s'explique avant tout par le fait que de nombreux projets de grande taille déposés ces deux dernières années ont été achevés et subventionnés seulement l'an dernier.

Un autre effet souhaité de l'adaptation du programme est l'augmentation du montant moyen de la subvention, ce qui permet de diminuer les frais de traitement par demande. Comparativement aux deux années précédentes, ce montant est plus élevé dans toutes les catégories. La subvention moyenne par demande déposée est passée de 8'340 francs (2010) à 13'290 francs.

Nombre de demandes par mois (dans MIS)

Année 2012, Suisse

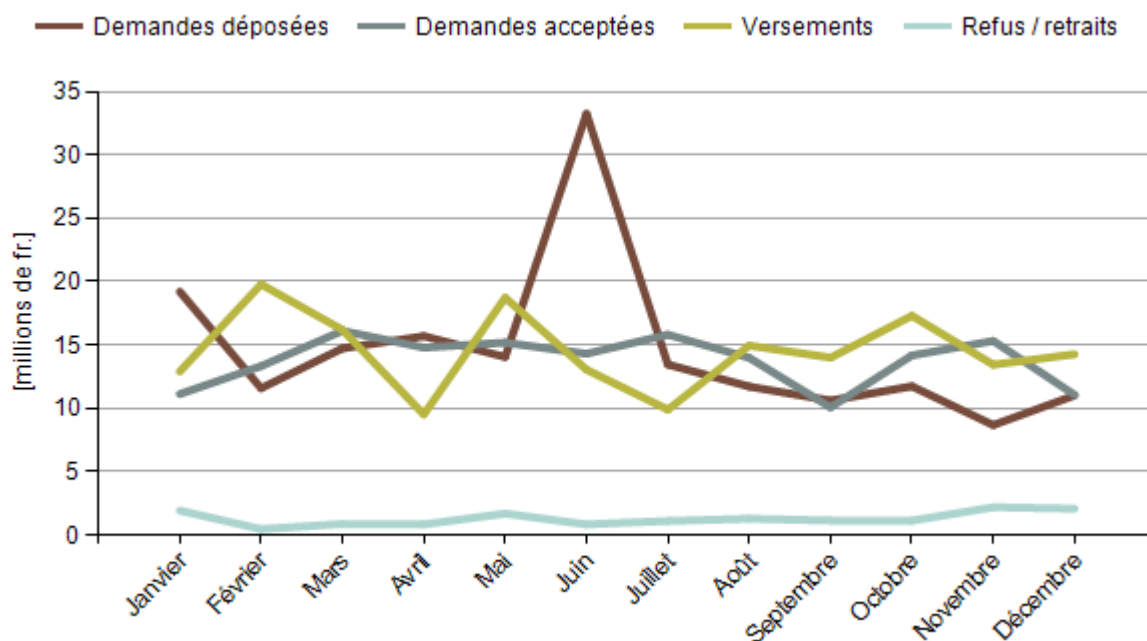


Mois	Demandes déposées	Demandes acceptées	Versements	Refus / retraits
Janvier	1'184	943	1'397	81
Février	781	970	1'803	70
Mars	1'146	1'071	1'450	106
Avril	1'070	1'052	922	66
Mai	1'100	1'022	1'670	121
Juin	2'492	1'080	1'155	110
Juillet	1'027	1'201	825	123
Août	985	1'075	1'219	119
Septembre	958	816	1'333	142
Octobre	1'008	1'195	1'473	140
Novembre	763	1'315	1'036	198
Décembre	716	954	1'284	211
Total	13'230	12'694	15'567	1'487

Suite aux adaptations du programme, le nombre des demandes déposées en moyenne par mois a fortement baissé pour atteindre 1'000 demandes par mois. La forte augmentation des demandes en juin est due à une modification de la façon dont les centres de traitement cantonaux entrent les demandes dans le système de gestion des informations (MIS). Les données d'un nombre élevé de demandes ont été alors transférées dans MIS au cours d'une période inhabituellement brève.

Montant des subventions par mois (dans MIS)

Année 2012, Suisse



Mois	Demands déposées, en millions de fr.	Demands acceptées, en millions de fr.	Versements, en millions de fr.	Refus / retraits, en millions de fr.
Janvier	19.22	11.14	12.91	1.95
Février	11.60	13.34	19.79	0.49
Mars	14.74	16.12	16.21	0.90
Avril	15.71	14.81	9.53	0.86
Mai	14.06	15.20	18.74	1.71
Juin	33.24	14.32	13.06	0.86
Juillet	13.47	15.82	9.91	1.13
Août	11.73	14.00	14.97	1.30
Septembre	10.63	10.09	14.01	1.17
Octobre	11.75	14.19	17.31	1.15
Novembre	8.69	15.33	13.45	2.21
Décembre	11.03	11.07	14.28	2.09
Total	175.87	165.42	174.18	15.82

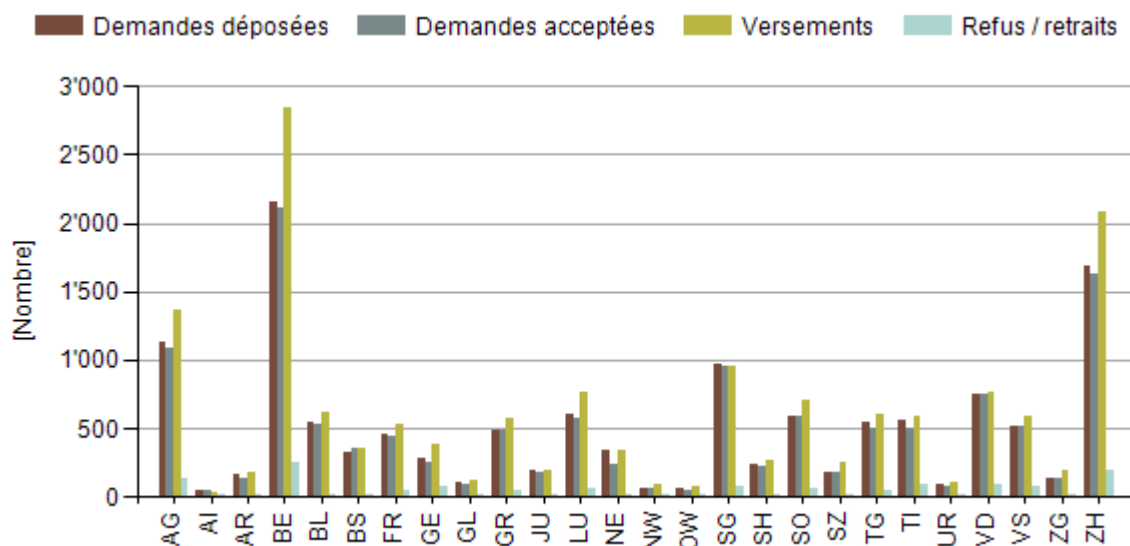
Le montant mensuel de subventions des demandes déposées a continuellement baissé depuis le début de l'année 2012 à l'exception de la forte augmentation en juin due à la modification de la façon d'entrer les données dans MIS (voir plus haut: nombre de demandes par mois).

En ce qui concerne les demandes acceptées et les versements, le montant mensuel de subventions se situe dans une fourchette entre 10 et 18 millions de francs, avec des montants moyens de 13,8 millions de francs (demandes acceptées) et de 14,5 millions de francs (versements).

Situation dans les cantons

Nombre de demandes dans les cantons

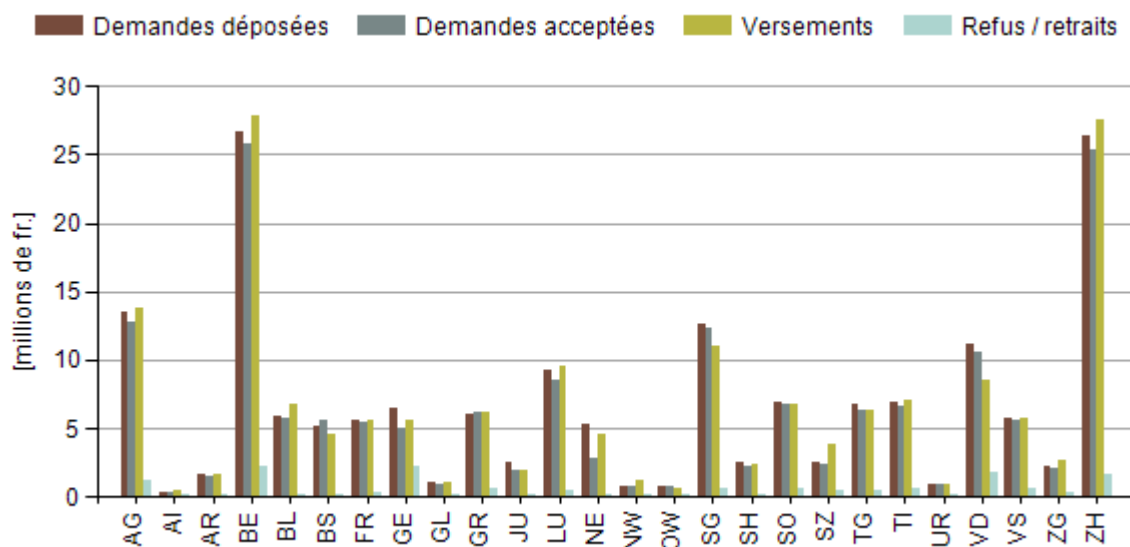
Année 2012, Suisse



Canton	Demandes déposées	Demandes acceptées	Versements	Refus / retraits
Argovie	1'126	1'088	1'365	143
Appenzell Rhodes-Intérieures	42	43	36	3
Appenzell Rhodes-Extérieures	159	143	178	21
Berne	2'156	2'115	2'845	247
Bâle-Campagne	545	524	616	1
Bâle-Ville	333	353	358	25
Fribourg	455	437	527	49
Genève	286	254	380	81
Glaris	100	96	115	18
Grisons	488	480	570	53
Jura	196	181	192	22
Lucerne	607	575	766	69
Neuchâtel	344	235	343	26
Nidwald	62	57	97	8
Obwald	59	48	73	15
Saint-Gall	973	948	959	78
Schaffhouse	242	229	268	20
Soleure	587	587	704	56
Schwyz	184	183	260	21
Thurgovie	547	498	602	52
Tessin	554	506	583	88
Uri	85	80	102	6
Vaud	756	753	760	94
Valais	522	518	585	79
Zoug	139	130	199	21
Zurich	1'683	1'633	2'084	191
Total	13'230	12'694	15'567	1'487

Montant des subventions dans les cantons

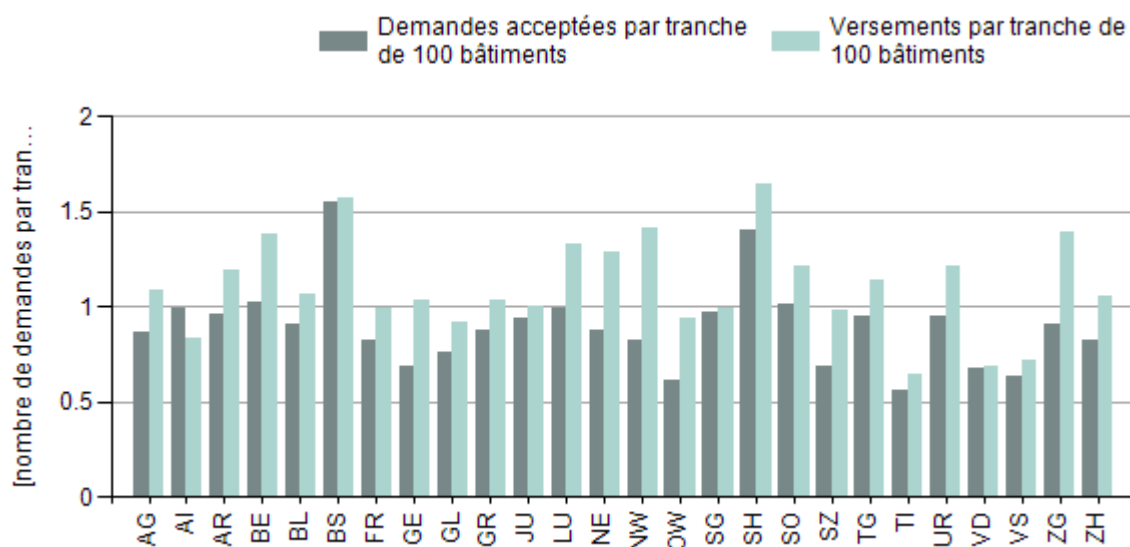
Année 2012, Suisse



Canton	Demandes déposées, en millions de fr.	Demandes acceptées, en millions de fr.	Versements, en millions de fr.	Refus / retraits, en millions de fr.
Argovie	13.47	12.79	13.85	1.19
Appenzell Rhodes-Intérieures	0.39	0.40	0.42	0.16
Appenzell Rhodes-Extérieures	1.61	1.44	1.59	0.25
Berne	26.69	25.76	27.79	2.17
Bâle-Campagne	5.92	5.77	6.79	0.00
Bâle-Ville	5.23	5.60	4.62	0.13
Fribourg	5.62	5.47	5.58	0.37
Genève	6.51	4.98	5.64	2.27
Glaris	1.10	0.93	1.13	0.11
Grisons	6.00	6.22	6.14	0.56
Jura	2.55	1.92	1.92	0.23
Lucerne	9.28	8.50	9.54	0.47
Neuchâtel	5.26	2.82	4.52	0.25
Nidwald	0.75	0.72	1.20	0.06
Obwald	0.81	0.75	0.66	0.13
Saint-Gall	12.57	12.39	10.99	0.56
Schaffhouse	2.50	2.30	2.44	0.17
Soleure	6.88	6.74	6.80	0.55
Schwyz	2.54	2.43	3.84	0.50
Thurgovie	6.79	6.35	6.28	0.47
Tessin	6.96	6.66	6.99	0.69
Uri	0.97	0.93	0.93	0.05
Vaud	11.13	10.53	8.48	1.83
Valais	5.70	5.63	5.81	0.65
Zoug	2.27	2.10	2.67	0.36
Zurich	26.35	25.28	27.58	1.64
Total	175.87	165.42	174.18	15.82

Comparaison intercantonale du nombre de demandes acceptées et de versements

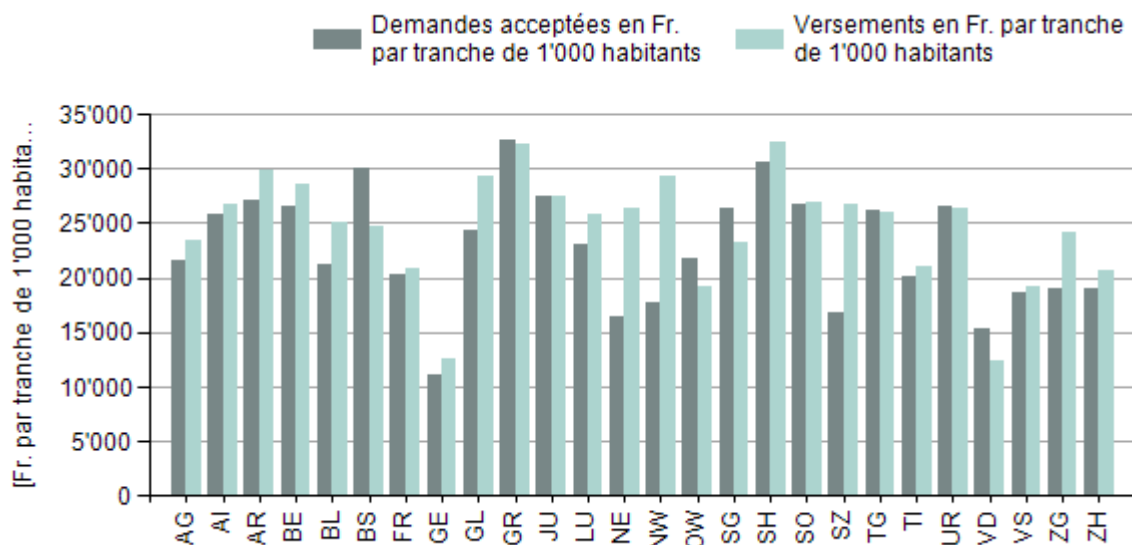
Année 2012, Suisse



Canton	Demandes acceptées par tranche de 100 bâtiments	Versements par tranche de 100 bâtiments
Argovie	0.87	1.09
Appenzell Rhodes-Intérieures	0.99	0.83
Appenzell Rhodes-Extérieures	0.96	1.19
Berne	1.03	1.38
Bâle-Campagne	0.91	1.07
Bâle-Ville	1.55	1.57
Fribourg	0.83	1.00
Genève	0.69	1.03
Glaris	0.77	0.92
Grisons	0.87	1.03
Jura	0.94	1.00
Lucerne	0.99	1.32
Neuchâtel	0.88	1.28
Nidwald	0.83	1.41
Obwald	0.62	0.94
Saint-Gall	0.98	0.99
Schaffhouse	1.40	1.64
Soleure	1.01	1.21
Schwyz	0.69	0.98
Thurgovie	0.95	1.14
Tessin	0.56	0.64
Uri	0.95	1.21
Vaud	0.68	0.68
Valais	0.63	0.72
Zoug	0.91	1.40
Zurich	0.83	1.05

Comparaison intercantonale des montants des demandes acceptées et des versements

Année 2012, Suisse



Canton	Demandes acceptées en Fr. par tranche de 1'000 habitants	Versements en Fr. par tranche de 1'000 habitants
Argovie	21'626	23'404
Appenzell Rhodes-Intérieures	25'750	26'826
Appenzell Rhodes-Extérieures	27'118	29'894
Berne	26'579	28'671
Bâle-Campagne	21'283	25'020
Bâle-Ville	29'992	24'729
Fribourg	20'382	20'782
Genève	11'156	12'644
Glaris	24'348	29'337
Grisons	32'663	32'242
Jura	27'525	27'435
Lucerne	23'051	25'859
Neuchâtel	16'494	26'448
Nidwald	17'774	29'339
Obwald	21'714	19'284
Saint-Gall	26'305	23'327
Schaffhouse	30'533	32'461
Soleure	26'759	27'005
Schwyz	16'880	26'733
Thurgovie	26'248	25'965
Tessin	20'028	21'005
Uri	26'529	26'332
Vaud	15'297	12'318
Valais	18'559	19'176
Zoug	18'980	24'199
Zurich	18'970	20'693

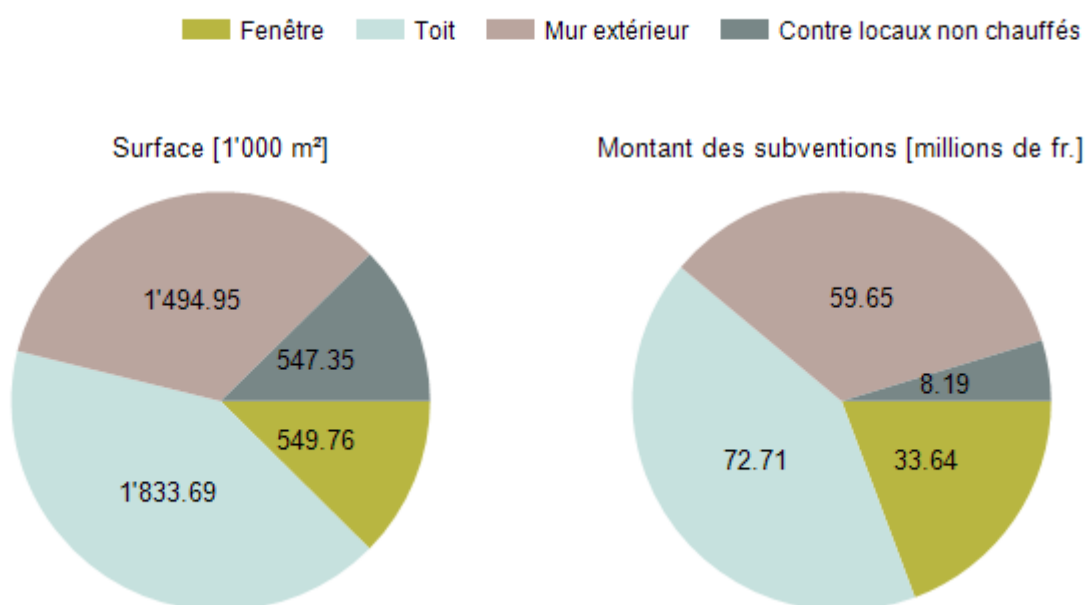
Les analyses des différences cantonales seront publiées dans le rapport général de gestion 2012 du Programme Bâtiments.

Analyse détaillée

Versements par élément de construction

Année 2012, Suisse

Les montants indiqués sont calculés à partir des données relatives aux surfaces et aux subventions correspondantes. Comme les données ont été arrondies, de légères différences avec les montants effectivement versés sont donc possibles. Le montant des subventions pour une demande portant sur plusieurs éléments de construction est réparti en conséquence.



Élément de construction	Surface, en milliers de m ²	%	Montant des subventions, en millions de fr.	%
Fenêtre	549.76	12.4	33.64	19.3
Toit	1'833.69	41.4	72.71	41.7
Mur extérieur	1'494.95	33.8	59.65	34.2
Contre locaux non chauffés	547.35	12.4	8.19	4.7
Total	4'425.74	100.0	174.18	100.0

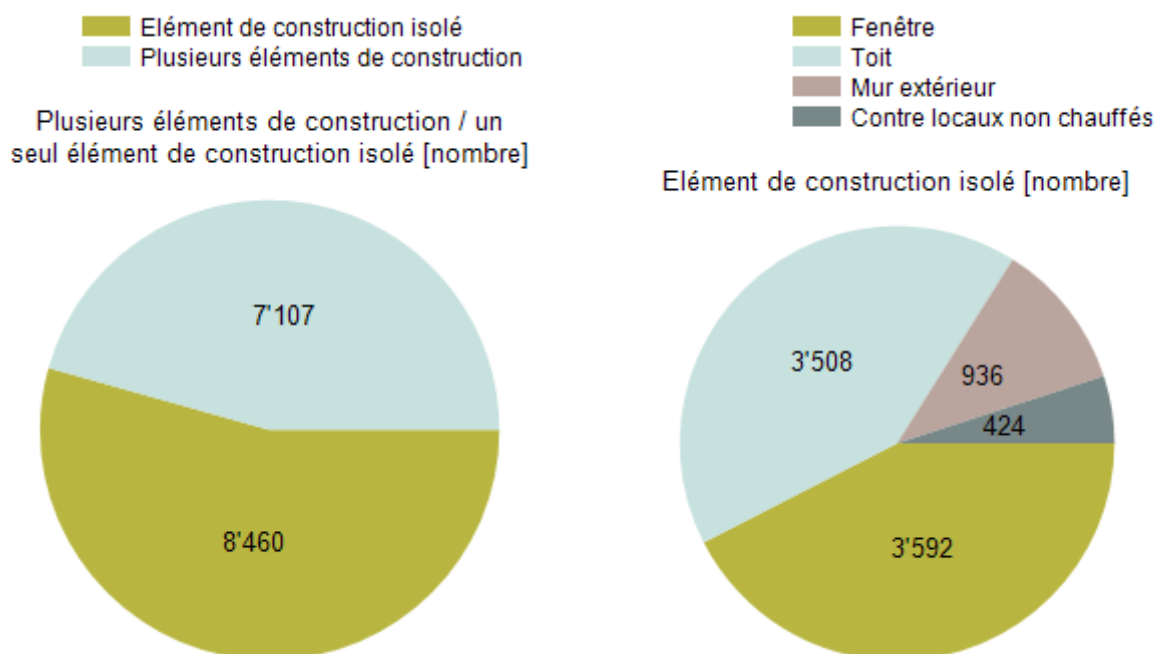
Bien que le montant pour le remplacement de fenêtres ne s'élève plus qu'à 30 francs/m² depuis fin avril 2012, la part des subventions destinées à ces mesures (près de 20%) est nettement supérieure à celle des surfaces concernées (12%).

La situation s'inverse dans le cas de l'isolation contre des locaux non chauffés: alors qu'elle constitue plus de 12% des surfaces assainies, sa part ne représente que 8% du montant des subventions versées, le tarif de subvention pour ce type de mesure étant bas (10 francs/m²).

Versements pour des demandes portant sur un seul élément de construction

Année 2012, Suisse

Evaluation des demandes pour des mesures isolées (rénovation d'un seul élément de construction) et des demandes pour plusieurs éléments de construction.



Plusieurs éléments de construction / un seul élément de construction isolé	Nombre de demandes	%	Montant moyen de subvention par demande, en fr.
Elément de construction isolé	8'460	54.3	7'986
Plusieurs éléments de construction	7'107	45.7	15'002
Total	15'567	100.0	11'189

Elément de construction isolé	Nombre de demandes	%	Montant moyen de subvention par demande, en fr.
Fenêtre	3'592	42.5	4'649
Toit	3'508	41.5	11'466
Mur extérieur	936	11.1	9'920
Contre locaux non chauffés	424	5.0	3'185
Total	8'460	100.0	7'986

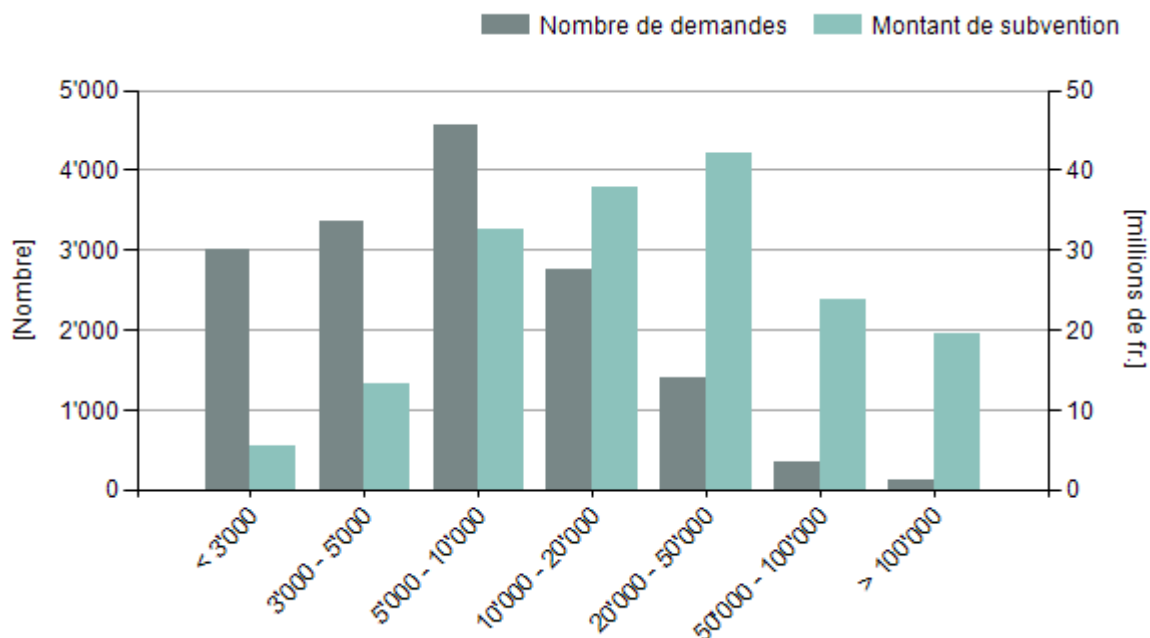
Un peu plus de la moitié des versements concernent des demandes portant sur un seul élément de construction. Cette proportion a diminué par rapport à l'année précédente (74% élément de construction isolé).

Parmi les demandes qui ne concernent qu'un seul élément de construction, le remplacement de fenêtres ou l'assainissement du toit sont les mesures les plus fréquentes, puisqu'elles représentent respectivement un peu plus 40% des demandes. Depuis avril 2012, il n'est plus possible de procéder au seul remplacement des fenêtres en raison de la combinaison obligatoire des mesures d'assainissement (cf. chap. «Principaux résultats»).

Versements par tranche de subvention

Année 2012, Suisse

Montants de subvention par tranche de subvention et nombre de demandes correspondant.



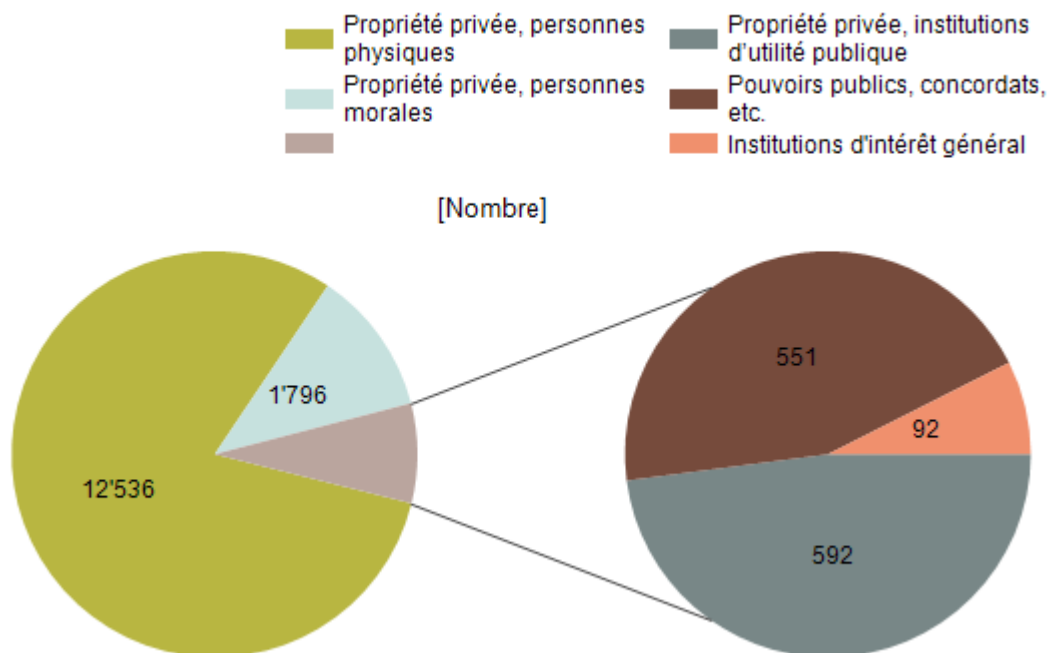
Tranche de subvention	Nombre de demandes	%	Montant de subvention, en millions de fr.	%
< 3'000	3'015	19.4	5.43	3.1
3'000 - 5'000	3'368	21.6	13.13	7.5
5'000 - 10'000	4'557	29.3	32.45	18.6
10'000 - 20'000	2'753	17.7	37.84	21.7
20'000 - 50'000	1'401	9.0	42.09	24.2
50'000 - 100'000	352	2.3	23.67	13.6
> 100'000	121	0.8	19.56	11.2
Total	15'567	100.0	174.18	100.0

Environ 20% des demandes subventionnées présentent un montant de subvention inférieur à 3'000 francs. Toutes ces demandes ont été déposées avant avril 2011, puisque le montant minimal de la subvention s'élève depuis à 3'000 francs.

Près des deux tiers du montant des subventions versées concernent des demandes entre 5'000 et 50'000 francs. Les demandes avec un montant de subvention supérieur à 100'000 francs constituent moins de 1% de l'ensemble des demandes mais représentent plus de 10% du montant des subventions.

Versements par type de propriétaire

Année 2012, Suisse



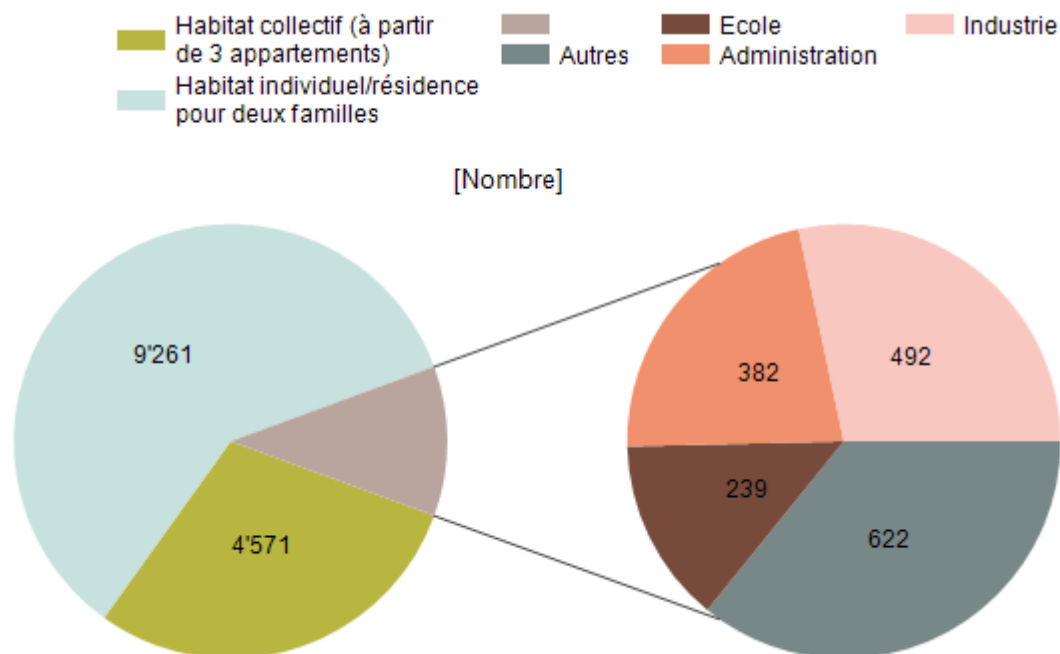
Type de propriétaire	Nombre de demandes	%	Montant moyen de subvention par demande, en fr.
Propriété privée, personnes physiques	12'536	80.5	8'136
Propriété privée, personnes morales	1'796	11.5	26'589
Propriété privée, institutions d'utilité publique	592	3.8	16'721
Pouvoirs publics, concordats, etc.	551	3.5	20'739
Institutions d'intérêt général	92	0.6	33'680
Total	15'567	100.0	11'189

80% des versements concernent des objets immobiliers appartenant à des personnes physiques (propriété privée). Le montant moyen de subvention par demande pour cette catégorie de demandes étant relativement bas, puisqu'il s'élève à 8'136 francs, les projets de personnes physiques représentent une part nettement inférieure du total des subventions versées.

Versements par type d'utilisation

Année 2012, Suisse

La catégorie «Autres» regroupe les locaux de réunion, les hôpitaux, les restaurants, les dépôts, les salles de sport et les piscines couvertes.



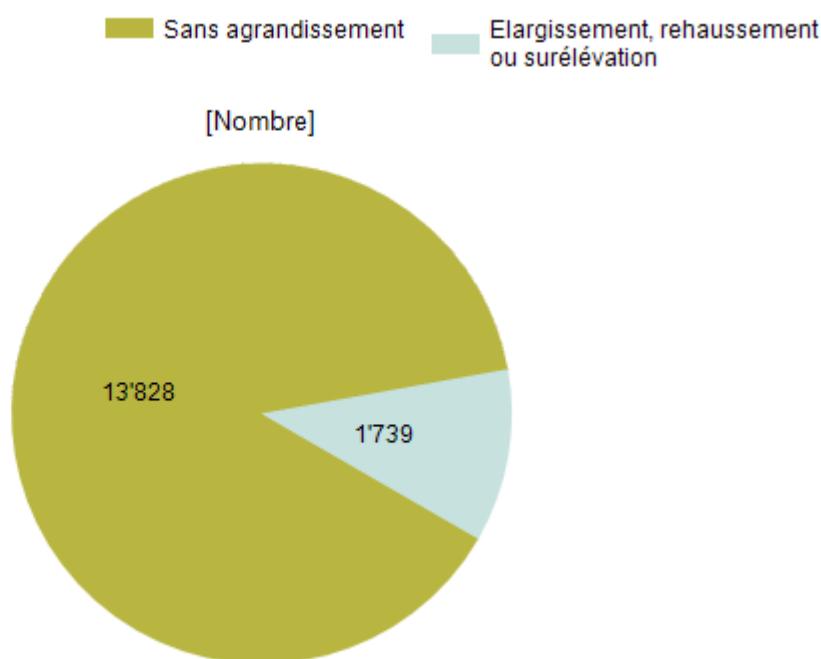
Type d'utilisation	Nombre de demandes	%	Montant moyen de subvention par demande, en fr.
Autres	622	4.0	24'167
Habitat collectif (à partir de 3 appartements)	4'571	29.4	16'034
Habitat individuel/résidence pour deux familles	9'261	59.5	6'025
Ecole	239	1.5	22'929
Administration	382	2.5	23'507
Industrie	492	3.2	31'703
Total	15'567	100.0	11'189

Comme au cours des années précédentes, la plus grande part des demandes concernent des maisons pour une ou deux familles et des immeubles d'habitation. Le montant moyen de subvention par demande pour les maisons pour une ou deux familles est plus bas que le montant moyen pour tous les types d'utilisation.

Versements par agrandissement de la surface habitable

Année 2012, Suisse

Cette évaluation montre dans combien de cas un agrandissement du volume du bâtiment (élargissement, rehaussement ou surélévation) a été réalisé en plus du projet d'assainissement. L'isolation de ces nouvelles parties de bâtiment n'est pas subventionnée par le Programme Bâtiments.

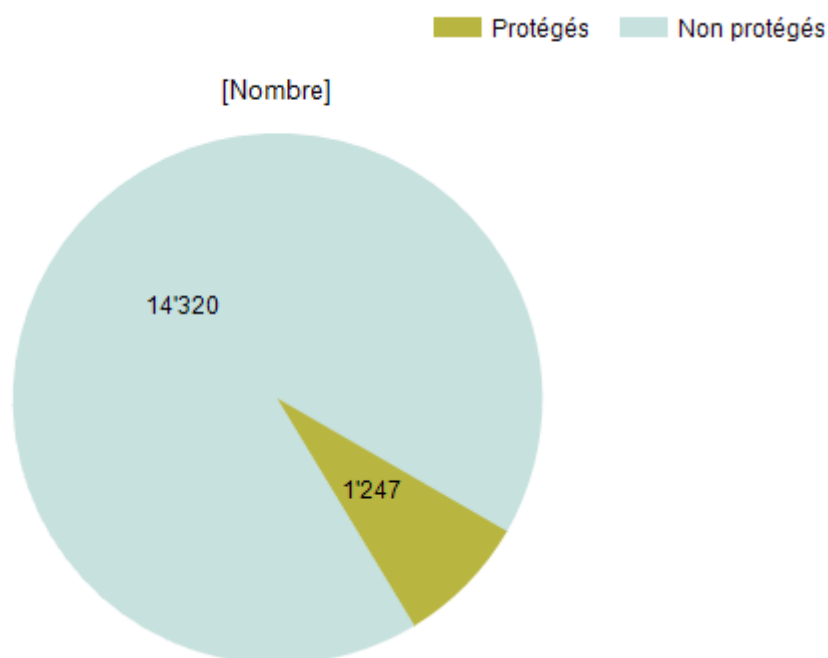


Agrandissement de la surface habitable	Nombre de demandes	%	Montant moyen de subvention par demande, en fr.
Sans agrandissement	13'828	88.8	10'943
Elargissement, rehaussement ou surélévation	1'739	11.2	13'140
Total	15'567	100.0	11'189

Versements par bâtiment et élément de construction protégés et non protégés

Année 2012, Suisse

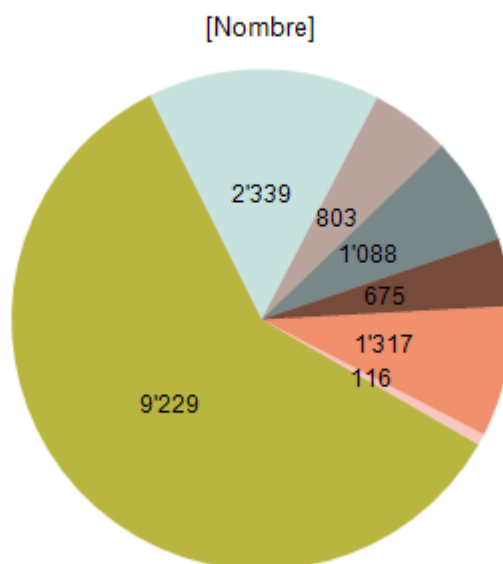
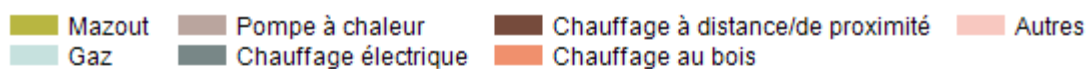
Les bâtiments et les éléments de construction protégés figurent dans un inventaire fédéral, cantonal ou communal et y sont enregistrés en tant qu'objets d'importance «nationale» ou «régionale» ou sont déclarés protégés par une autorité. Dans ces cas-là, si un justificatif atteste que les valeurs U prescrites ne sont pas atteignables, des allègements peuvent être accordés.



Bâtiments et éléments de construction protégés et non protégés	Nombre de demandes	%	Montant moyen de subvention par demande, en fr.
Protégés	1'247	8.0	8'762
Non protégés	14'320	92.0	11'400
Total	15'567	100.0	11'189

Versements par agent énergétique

Année 2012, Suisse



Agent énergétique	Nombre de demandes	%	Montant moyen de subvention par demande, en fr.
Mazout	9'229	59.3	11'663
Gaz	2'339	15.0	12'205
Pompe à chaleur	803	5.2	6'427
Chauffage électrique	1'088	7.0	6'110
Chauffage à distance/de proximité	675	4.3	20'327
Chauffage au bois	1'317	8.5	8'372
Autres	116	0.7	12'369
Total	15'567	100.0	11'189

Près des trois quarts des demandes concernent des bâtiments chauffés par des énergies fossiles (mazout, gaz). C'est pour ce type de bâtiments que la réduction d'émissions de CO₂ par kilowattheure économisé est la plus grande.